Paris : des magistrats de la cour nationale du droit d'asile verbalisés dans un restaurant clandestin tentent de déstabiliser les policiers (MàJ : leur démission demandée)

03/02/2021 à 1h56



02/02/21

La Cour nationale du droit d'asile (CNDA) a annoncé ce mardi avoir demandé la démission de deux de ses membres, verbalisés vendredi dernier pour avoir déjeuné à la terrasse fermée d'un restaurant proche de l'ancien palais de justice de Paris.

Il s'agit d'un "magistrat exerçant les fonctions de président vacataire à la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) et un enseignant à l'université exerçant les fonctions d'assesseur auprès de la même juridiction, la présidente de la CNDA", donc pas de magistrats de l'ordre judiciaire.

Le Républicain Lorrain

01/02/21

Sur l’île de la Cité, le restaurant L’Annexe, situé à une petite centaine de mètres de la préfecture de police, a été contrôlé vendredi en plein service du midi. Parmi la dizaine de clients présents, des magistrats qui ont tenté de déstabiliser les policiers.

[…] S’ils sont là, c’est qu’« *il faut bien se restaurer* » pendant la pause méridienne, justifient-ils. Pis, ils tentent également de déstabiliser les fonctionnaires en leur demandant dans quel cadre ils interviennent… Les policiers obtiennent tout de même leurs identités et les font sortir. Au total, dix personnes sont finalement verbalisées, 135 euros par client. […]

« *Cela brouille le message et laisse entendre qu’il y aurait des passe-droits pour les gens qui sont censés faire respecter les lois* », s’emporte une magistrate parisienne qui cite au passage un récent article du Parisien dans lequel il était déjà question d’un restaurant proche d’un tribunal fréquenté par des policiers et des magistrats. Car ces cas ne sont pas isolés et ils dérangent toute une frange de la profession. […]

Le Parisien